

Nom et coordonnées de l'école : Ecole maternelle Saint-Savin	PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 1^{ER} 2ND 3^{EME} TRIMESTRE
Commune : Saint-Savin	
	Date : vendredi 6 novembre 2020

Circonscription Blaye.

Présents :

Président(e) - (directeur d'école) : Mme Bedot

Inspecteur (trice) de l'éducation nationale : M Guillerot (excusé)

Equipe enseignante :	Mmes Bedot, Thevenot, Arnaud, Valentin, Coulon, Portanier, Vitti et Pradens
Le maire ou son représentant :	M.Renard, M.Besse, Mme Rubio
DDEN :	
Invités (personnel municipal,...) :	ATSEM : Mme Magot, , Mme Clair, Mme Heriaud, Mme Sans, Mme Florence, Mme Cauvet Duhamel. Délégués de parents d'élèves : Mmes Ferry, Caute Lieou Kieou, Meghetti, Mallet, M.Cattini et M.Bousquet.

Excusées : Mmes Lejeune et Lacour.

Début du conseil d'école : 17h

Secrétaire de séance : Mme Valentin

Ordre du jour

- 1- Prévision des effectifs pour la rentrée 2021/2022 ;
- 2- Règlement intérieur ;
- 3- Projet d'école et actions pédagogiques envisagées pour l'année en cours (sorties scolaires, carnaval, spectacle de fin d'année, classe découverte...);
- 4- Bilan financier de la coopérative scolaire ;
- 5- Budget Noël ;
- 6- Sécurité (incendie ,PPMS);
- 7- Protocole sanitaire ;
- 8- Délégués de parents d'élèves : projets et actions
- 9- Aménagements et petits travaux.

Présentation de chaque membre du conseil d'école, règlement intérieur du conseil d'école et rôle de chaque membre

1 - Effectifs

Rentrée 2020 : les effectifs aujourd'hui sont les suivants :

. TPS : 10 . PS : 51 . MS : 28 . GS : 42

Soit un total de **130 enfants** (- 1 par rapport à l'année dernière) répartis comme suit :

- dispositif d'accueil des enfants de moins de 3 ans, classe de Mme Pradens : 10 enfants
- PS/MS classe de Mme Vitti : 26 enfants
- PS/MS, classe de Mme Coulon: 27 enfants
- PS/MS, classe de Mme Portanier : 26 enfants
- GS classe de Mme Arnaud : 14 enfants
- GS, classe de Mme Valentin: 14 enfants
- GS, classe de Mme Bedot et Melle Thevenot (les lundis, mardis et quelques vendredis) : 14 enfants

L'école est en REP : les classes de GS sont dédoublées, ceci explique les faibles effectifs en GS.

- Prévision des effectifs pour la rentrée de septembre 2020 :

L'accueil des enfants de moins de 3 ans dans le cadre du dispositif sera reconduit. Chaque enfant intégrant le dispositif aura un projet personnalisé qui s'appuiera sur ses besoins. Ce projet définira les objectifs de la scolarisation en termes d'apprentissages et d'accompagnement à la scolarisation (fréquence de sa présence, horaires de fréquentation...).

L'équipe proposera les conditions d'accueil dans le respect des besoins de l'enfant, ajustera le projet en concertation avec les parents, et ce en fonction de l'évolution de l'enfant.

Les parents s'engagent à respecter le projet négocié avec l'équipe éducative.

Comme cette année, les parents déposeront des demandes en mairie, des réunions seront proposées avec l'équipe éducative.

Une commission aura lieu au dernier trimestre. Lors de cette commission l'IEN, le directeur, l'enseignant, le maire et ses adjoints en charge de la mission scolaire ainsi que les partenaires sociaux, médicaux etc de la petite enfance examineront les demandes selon plusieurs critères et établiront la liste des enfants pouvant entrer dans ce dispositif.

Cette année, l'effectif a été moindre que les autres années, semble-t-il en raison du contexte sanitaire.

Le maximum d'enfants pouvant être accueillis étant de 17.

Monsieur Renard interroge l'équipe enseignante sur le fonctionnement du dispositif sur la rentrée.

Mme Pradens explique que le dispositif est tout d'abord complémentaire et qu'il ne doit ni ne peut se substituer aux autres modes de garde.

Mme Renard soulève la question du public visé, Mme Bedot lui indique qu'effectivement il s'agit de cibler un public éloigné de la culture de l'école mais que cette année étant donné le faible taux d'inscrits (9 à la rentrée de septembre), toutes les pré-inscriptions ont été acceptées.

Prévisions 2020/2021

- PS : l'effectif des 10 TPS + 24 (liste des administrés) soit **34 PS** (soit 17 de mois que cette année)

Cependant il faut noter que les prévisions de l'an dernier ont été revues dans l'été car nous prévoyions 40 PS en novembre 2019 au regard des listes et nous avons 51 inscrits. Les prévisions basées sur les listes ne sont pas fiables.

- MS : **51** (23 de plus que cette année)
- GS : **28** (14 de moins que cette année)

Soit un total d'environ **130 enfants** (comme cette année à la date de rentrée) en comptant 17 moins de 3 ans.

La prévision d'effectifs a été transmise via l'application ONDE.

D'autres prévisions d'effectifs seront à saisir.

Mme Bedot demande à M. Renard si la municipalité dispose d' informations sur le délai de livraison des logements à venir car comme il a été soulevé, les prévisions en ce qui concerne les PS étaient très différentes de la réalité du terrain à la rentrée. M. Renard indique que les logements rue des Vignes devraient être livrés 2^{ème} trimestre 2021.

M. Renard fait également remarquer que des permis de construire de lots individuels sont en cours et que par conséquent, nous pouvons envisager une évolution des effectifs pour la rentrée 2021.

En comparaison, la dernière livraison pour Gironde habitat n'a impacté que des habitants de Saint-Savin qui avaient besoin d'être relogés.

2- Règlement intérieur:

Le règlement intérieur de l'école avait été approuvé par le Conseil d'école le 8 novembre 2019.

L'équipe enseignante a revu ce règlement en conseil de maîtres, et y a apporté quelques modifications:

L'item 4 concernant la vie scolaire a été complété au regard du contexte sanitaire et du protocole de rentrée 2020.

4.2 - Accueil

« L'accueil des élèves est assuré dans la classe ou dans la cour par les enseignants ou les ATSEM 10 minutes avant l'heure de rentrée. » [...]

« Ceux-ci doivent venir chercher l'enfant à la porte de la classe ou au portail et attendre que l'enseignant invite l'enfant à les rejoindre. »

4.3 - Anniversaire

« Les laitages et les gâteaux non cuits et faits maison sont interdits. »

L'item 6 Hygiène et sécurité : a été complété au regard du contexte pandémique que l'on connaît :

6.1 « Les enfants accueillis à l'école doivent être dans un bon état de santé et de propreté. Les enfants malades et symptomatiques (fièvre, toux, vomissements etc) ne doivent pas venir à l'école. »

L'équipe souhaite insister sur quelques points:

- ✓ l'obligation de fréquentation régulière et assidue suite à la scolarité obligatoire dès 3 ans.
- ✓ les horaires et lieux d'accueil à respecter.
- ✓ les enfants malades et symptomatiques ne doivent pas venir à l'école.

Le règlement intérieur approuvé par le conseil d'école à l'unanimité sera prochainement distribué à toutes les familles qui devront en prendre connaissance et le signer. Par la suite, pour le bon fonctionnement de l'école, il est indispensable qu'il soit respecté par chacun.

3- Projet d'école et actions pédagogiques envisagées pour l'année en cours (sorties scolaires, carnaval, spectacle de fin d'année, classe découverte...);

Le projet des écoles du réseau 2016-2020 est arrivé à son terme. L'heure du bilan est arrivée.

Suite au bilan de ce projet qui doit être achevé en décembre : points positifs pour chacun des axes, points à améliorer pour chacun des axes ; un état des lieux sera dressé, des indicateurs seront relevés et le nouveau projet d'école 2020-2024 se dessinera.

Les équipes enseignantes travaillent en ce moment sur les indicateurs du bilan afin de les transmettre et de les lire à l'échelle des écoles du réseau.

Les 3 axes retenus pour le projet d'école 2020-2024 ont été fixés par le directeur académique :

- Améliorer les résultats des élèves dans les fondamentaux
- Préserver/améliorer le climat scolaire
- Favoriser l'inclusion dans une logique de parcours

Un axe au moins sera référencé au contrat d'objectif, au projet de réseau ou au projet d'établissement du collège de secteur.

Des indicateurs de réussite, quantitatifs et qualitatifs seront utilisés pour l'évaluation et le suivi du projet :

- **Indicateurs quantitatifs** : résultats aux évaluations nationales, aux évaluations locales, taux de redoublement, nombre de saisies du pôle ressource, de la cellule d'appui, taux de participation des familles (élections, réunions de rentrée, manifestations), taux d'accidents, d'incidents...
- **Indicateurs qualitatifs** : ressenti du climat scolaire, collectif pédagogique, capacité à innover, qualité de la relation avec la commune et ses agents, respect des règles, qualité de l'accueil des nouveaux arrivants...

► Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions:

- **La littérature à l'école**: cette année, l'équipe enseignante a choisi des lectures suivies d'albums clés de la sélection d'Eduscol (ministère éducation nationale) pour entrer dans une première culture littéraire.
- **Bibliothèque municipale** : en raison du contexte sanitaire actuel, les classes ne se rendent plus à la bibliothèque comme les années précédentes. Cependant, chaque classe peut emprunter des livres et les disposer dans l'espace de la classe à disposition des élèves.
- **Pratiques pédagogiques**: les enseignantes proposent diverses modalités d'entrée dans l'écrit: notamment en période 2, les classes de GS vont proposer un album avec la méthode Narramus.
- **Plan Français** :
Les écoles du REP ont été identifiées pour intégrer le plan français. Les équipes enseignantes bénéficient d'une formation densifiée au local autour de 2 axes spécifiques du français :
Comprendre les textes littéraires,
Fluence et lecture à voix haute.

Ce plan comprend un volume horaire de 18h avec des temps en classe et en groupe de travail pour échanger, co-construire, analyser etc.

Les enjeux de ce plan français mis en place à l'échelle nationale sont les suivants :

- Renforcer les pratiques pédagogiques indispensables à la maîtrise des savoirs fondamentaux,
- Améliorer les résultats des élèves en français,
- Offrir à tous les professeurs des écoles une formation concentrée en français.

► **Construire les premiers outils pour structurer sa pensée:**

L'équipe poursuit les situations construites dans le cadre du projet d'école précédent autour de la construction du nombre : Les parkings et les tours.

► **Agir s'exprimer comprendre à travers les activités artistiques:**

→ **projet artothèque** : Mme Pradens reconduit le projet en partenariat avec l'artothèque de Pessac projet financé par la coopérative de l'école. De vacances à vacances une œuvre d'art originale d'un artiste contemporain est prêtée à la classe et est installée dans celle-ci. Il s'agit pour l'enfant de vivre dans son quotidien, une rencontre avec une œuvre d'art, de se familiariser avec sa présence, de s'y intéresser et de prendre plaisir à la regarder, de ressentir une émotion et d'interpeller, de communiquer même sans les mots. L'œuvre, sous sa forme originale permet aux enfants comme aux parents de ressentir une émotion qui est donnée par le format, les couleurs et la texture des matériaux, (ce qui ne peut être éprouvé de la même manière avec une reproduction).

Le projet de découverte d'un spectacle en partenariat avec la Communauté de Communes ne sera malheureusement pas reconduit cette année car les deux spectacles proposés ne sont pas adaptés aux tout petits.

► **Agir s'exprimer comprendre à travers les activités physiques:**

→ les élèves de GS travaillent autour d'un projet de danses codifiées. Cette année, compte-tenu du protocole, ils ne pourront pas présenter leurs danses ni aux CP, ni aux familles. Les classes de GS se rencontreront entre elles le jeudi 10 décembre 2020 pour un échange et un goûter après la confection de plusieurs recettes d'hiver.

► **Explorer le monde:**

→ **Culture du monde** : les PS/MS ont exploré la culture africaine au travers de la culture musicale, les animaux, l'habitat, l'alimentation, au moyen de récits, de contes et de documentaires d'Afrique. En période 2, les élèves découvriront les inuits avec l'art associé etc.

→ **La semaine du goût:**

- Dans le cadre du projet sur les cultures du monde, la tolérance et l'acceptation des différences de la période 1 et à l'occasion de la semaine du goût, les élèves de MS de la classe de Mme Vitti ont réalisé une tarte africaine. Au levé de la sieste, tous les élèves de la classe ont pu goûter, apprécier et découvrir de nouvelles saveurs.

→ **Classe mobile** : nous avons acheté les logiciels en ligne pour installer sur les tablettes dont la mairie a doté l'école l'an dernier mais aujourd'hui, la connexion n'est toujours pas possible sur plus de 3 tablettes simultanément. Pour cette raison, nous ne pouvons pas utiliser les tablettes pour entraîner les apprentissages.

Nous avons déjà signalé ce désagrément lors du conseil d'école de juin. M. Renard nous avait indiqué qu'une visite des professionnels du numérique avait été faite au niveau des installations et qu'il se rapprocherait d'eux car le matériel acheté doit être utilisable. M. Renard demande à Mme Bedot si Gironde Numérique a contacté l'école. Mme Bedot lui indique que non, il note qu'il va les recontacter.

M. Renard et M. Besse soulignent que la fibre va bientôt être disponible et qu'il est prévu de souscrire pour les écoles et la mairie en priorité.

→ **Jardinage** :

La classes de GS vont travailler sur les bulbes et investir le potager dans la cour.

Le potager aurait dû être préparé durant les vacances comme demandé lors du conseil d'école de juin dernier. M. Besse va renouveler la demande auprès de la CDC.

Projet classe découverte:

Le projet va être rédigé car nous allons nous vouloir optimiste pour le printemps 2021.

Les classes de Mme Bedot/ Thevenot, Mme Arnaud et Mme Valentin prévoient et espèrent pouvoir partir en classe découverte au village vacances La Martière à Oléron les 10, 11 et 12 mai 2021. Ce projet de classe découverte est pensé dans le cadre du parcours culturel de l'élève avec un travail sur le patrimoine.

Le centre est géré par des animateurs, nous leur avons transmis nos demandes. Nous reconduisons le projet de l'an dernier qui n'avait pas pu aboutir en raison du contexte sanitaire.

Nous avons déjà l'organisation des différentes activités sur les 3 jours : pêche à pieds, jeu d'orientation, balade en bateau autour de Fort Boyard et journée sur l'île d'Aix.

L'acompte versé l'an dernier par la coopérative scolaire de 2658€ s'est transformé en avoir.

L'hébergement concernant ce séjour revient à 6644 euros, le transport à 1378 euros soit un total de 8022 euros.

Nous allons demander une participation financière à la mairie. Habituellement, la mairie applique le tarif : 16€ par élève et par jour. L'an dernier, comme tous les ans, la mairie avait donné son accord mais la subvention n'a pas été versée étant donnée l'annulation du projet.

Une participation sera également demandée aux familles avec la possibilité d'un paiement échelonné.

Au sortir de la classe découverte, une soirée de coutume est organisée pour présenter aux parents le travail réalisé au moyen d'une projection vidéo.

Une réunion avec les parents d'élèves sera proposée début 2021 en fonction des directives institutionnelles afin de se projeter ou non dans ce projet de sorties pédagogiques avec nuitées.

Décloisonnement GS :

Des groupes de besoins vont être formalisés après recueils des compétences de chaque élève. Des ateliers dans les 3 classes de GS seront proposés afin de faire progresser chaque élève dans des domaines ciblés : l'écrit (le principe alphabétique), la phonologie pour entrer dans l'écrit et la numération. Ce projet débutera dès le retour des vacances de Noël.

Décloisonnement PS/MS :

Sur le même schéma que les classes de GS, les classes de PS/MS vont proposer un decloisonnement pour travailler la numération, la motricité fine pour aller vers l'écriture et une approche phonologique pour entrer dans l'écrit.

4 – Bilan financier de la coopérative scolaire

Le montant de la participation à la coopérative demandé aux familles conformément aux textes institutionnels a été laissé à la libre appréciation de chacun. La coopérative permet de financer les abonnements de chaque classe à des revues, l'achat d'albums et de jeux éducatifs, l'achat de semis, graines etc pour travailler en découverte du monde, l'achat d'ingrédients pour les ateliers recette, les sorties scolaires pédagogiques et culturelles, les spectacles, diverses cotisations, toutes les photos et tous les films réalisés au cours de l'année... Cette cotisation permet donc à l'équipe pédagogique de mettre en place des activités et prestations qui viennent compléter le travail effectué en classe.

Cette année, Mme Arnaud reste la mandataire.

L'équipe tient à remercier les délégués de parents très investis qui ont déjà mis en place plusieurs actions au profit de la coopérative scolaire et ce malgré les contraintes sanitaires.

Solde à la rentrée 2020 : 3478.65€

Solde réel au 5 novembre 2020 : 3594.56€

Dépenses	Recettes
Cotisation + assurance OCCE : 266+35 = 301€	Participation familles : 680 €
Artothèque 75€	Don 1 famille (non encaissement du remboursement Oléron) = 55€
Achats de petits matériels (ingrédients recettes, albums, petit matériel classe, atelier du goût ...) : 66.25+4.97 + 19.17+ 11.40 = 101.79€	1 autre famille don en juin
Achat des calendriers Initiatives pour revente à Noël : 144.30€	1 famille bonbons Halloween : 3€
Total dépenses : 622.09€	Total recettes : 738€

Acompte classe découverte report pour mai 2021 : 2658€

Mme Ferry note que le fond de caisse pour les ventes au profit de la coopérative scolaire est de 337,46€

Activités prévues avec les élèves :

- Noël : réalisation de calendriers (3 maximum) vendus 2,50€.
- la fête de l'hiver ne peut être reconduite même si elle était fort appréciée de tous.
- vente d'objets Initiatives au profit de la coopérative scolaire avec les dessins des élèves de l'école. Ce sont les élèves qui réalisent les dessins pour les objets Initiatives.

Si le contexte sanitaire le permet :

- Carnaval : un défilé (les costumes sont réalisés par les enfants sur le thème de l'année) et un goûter seront organisés le vendredi 9 avril 2021.
- Kermesse : elle aura lieu le vendredi 11 juin 2021; le spectacle présenté sera lié au thème de l'année « Raconte-moi une histoire ».

Récapitulatif des diverses actions au profit de la coopérative scolaire:

- vente des photos de classe,
- ventes de bonbons à la sortie des classes par les délégués de parents d'élève.
- vente des chocolats de Noël par les loupiots de chez nous au profit des coopératives des 2 écoles.
- réalisation des calendriers,
- vente d'objets Initiatives aux environs de février.
- tombola en mai,
- kermesse au mois de juin.

5- Budget Noël

Pour Noël, l'équipe enseignante amène généralement les élèves au cinéma dans le cadre du parcours culturel pour visionner des films ou courts métrages: Dans le contexte actuel, les sorties ne sont pas autorisées.

L'équipe enseignante cherchait en octobre à faire venir une compagnie dans l'école. Nous venons de réceptionner un devis de la compagnie « *Air y son* » pour un spectacle à destination des PS/MS le matin et des GS l'après-midi. Il est bien évident que les groupes et le protocole sera toujours de rigueur. Nous leur avons proposé de venir le mardi 15 décembre à la salle des halles réservée ce matin même. Les ATSEM et les enseignantes désinfecteront les chaises entre les groupes. La salle sera également aérée entre les prestations.

En ce qui concerne le dispositif d'accueil de moins de 3 ans, Mme Pradens prospecte. Pour que cet événement touche le plus d'enfants possible, il serait préférable de positionner la prestation en janvier ou février.

Mme Pradens va contacter la musicienne de la maison des enfants sous réserve de l'assouplissement du protocole : l'idée étant également d'associer les familles.

Mme Pradens va voir également si la compagnie « *Air y son* » aurait des prestations adaptées aux TPS.

Tous les ans, la mairie prend financièrement en charge cette sortie de Noël qui est comptabilisée dans le budget annuel. Cette année la sortie sera sur Saint-Savin même.

La mairie verse également chaque année 16€ par élève pour les cadeaux de Noël des élèves. L'équipe enseignante souhaite cette année utiliser ce budget pour équiper l'école d'une grande structure afin de respecter au mieux les programmes de l'école maternelle dans le domaine agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique (se suspendre, glisser etc). Il s'avère qu'en raison de la crise sanitaire le fournisseur a déposé le bilan, nous sommes en train de prospecter pour trouver un équivalent chez un autre fournisseur.

Cette structure serait découverte par les élèves le lundi 14 décembre (sous réserve de livraison dans les délais) de sorte à ce que chaque groupe puisse l'utiliser dans le strict respect du protocole (24h d'isolement entre chaque groupe).

Les élèves ne pourront pas être rassemblés dans le restaurant scolaire pour un goûter de Noël, mais il sera possible de faire un goûter par groupe le jeudi 17 décembre, chaque groupe dans la salle de motricité qui lui est attribuée.

- TPS
- PS/MS
- GS

Les chocolatinnes sont de coutume prises en charge par la municipalité et les boissons et gourmandises par la coopérative scolaire.

Nous remercions l'équipe municipale de continuer à allouer à l'école ce budget de Noël.

M.Renard remercie l'équipe qui s'attache à garder l'esprit festif de Noël dans le contexte actuel.

6- Sécurité

PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté : soit la mise en œuvre de mesures de sauvegarde des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours.

PPMS risques majeurs : les risques à Saint-Savin peuvent être d'origine naturelle (tempête, inondation..) , technologique (nuage, toxique, exercice nucléaire...)

PPMS attentat/intrusion liés à des situations d'urgence particulière (intrusions des personnes étrangères à l'école, attentat..).

L'exercice attentat intrusion a été effectué le 9 octobre dernier.

Les bilans sont transmis à la DSDEN, au référent sécurité et à la municipalité.

L'exercice PPMS risques majeurs est programmé pour le 22 mars 2021.

Nous avons des points d'eau dans les zones de repli mais Mme Bedot se questionne sur le fait de disposer de bouteilles d'eau car selon le risque il serait possible que l'eau ne soit pas disponible. Mme Bedot sait que le PPMS dans sa dernière version n'exige plus de bouteilles d'eau si les zones disposent d'un point d'eau.

M.Renard explique qu'il n'y a pas de risque depuis les canalisations car les nappes sont profondes.

L'exercice incendie a eu lieu le 28 septembre 2020 à 9h30. Les enseignants et les élèves de PS/MS avaient été prévenus que l'alarme serait déclenchée ce lundi. Les élèves de GS n'avaient pas été prévenus, ils sont capables

de reconnaître le signal d'alarme entendus les 2 années précédentes. Mme Bedot a déclenché l'alarme à 9h30 en appuyant sur le déclencheur face à la classe 3. Les élèves savent que c'est un exercice d'entraînement.

7- Protocole

Un nouveau protocole a été envoyé aux familles le 31 octobre 2020 pour la rentrée du 2 novembre.
Le protocole a été renforcé sur les points suivants :

- ✓ **La ventilation des locaux doit être systématique, au minimum toutes les deux heures.** L'action combinée des gestes barrières (port du masque, lavage de mains, etc.) et de l'aération régulière réduit les risques de contamination.
- ✓ **Les règles en matière de brassage sont renforcées: la limitation du brassage est désormais requise.** Elle était déjà mise en place au sein de notre école même si jusque-là il n'y avait aucune obligation. La distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents. En revanche, la distanciation ne s'impose pas dans les espaces intérieurs comme extérieurs (cour de récréation) entre les élèves d'un même groupe.

Groupe 1 : PS/MS de Mmes Coulon, Portanier et Vitti
Groupe 2 : GS de Mmes Arnaud, Valentin et Bedot/Thevenot
Groupe 3 : TPS de Mme Pradens

Les 3 groupes ne partagent pas les récréations, les salles d'hygiène, les salles de motricités et le matériel utilisable. Les entrées et sorties sont mises en place à des endroits différents. Ces 3 groupes ne sont pas amenés à se croiser à moins d'1 mètre de distance.

Mme Bedot remercie la municipalité pour l'effort qui a été fait concernant l'organisation du ménage dans les salles de motricité.

- ✓ La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué est permise : ballons, jouets, livres, jeux, journaux, crayons **etc lorsqu'une désinfection au minimum quotidienne est assurée (ou que les objets sont isolés 24h avant réutilisation)** : les objets partagés seront mis de côté et désinfectés les lundis et jeudis soir. Les mardis et vendredis , la désinfection n'est pas nécessaire car la classe reprend plus de 24h après.
- ✓ Le lavage des mains intervient à d'autres moments supplémentaires dans la journée.
Mme Bedot demande s'il est possible d'avoir de grandes poubelles fermées pour l'hygiène et le côté pratique dans les toilettes. Une sale d'hygiène a été dotée et pas l'autre. Mme Cauvet Duhamel souhaiterait une poubelle également pour la classe 4.
M Renard et Mme Rubio demande à l'équipe de recenser les besoins et de se rapprocher d'eux en suivant.
- ✓ L'accès aux jeux et espaces collectifs extérieurs est autorisé **si un nettoyage quotidien est assuré** :les structures de jeux seront accessibles à tous (toboggan, jeux sur ressort) et désinfectées les lundis et jeudis.
- ✓ **La restauration scolaire** : les 3 groupes d'élèves mangent à différents services. Le mobilier reste désinfecté entre chaque service.
Les flux et la densité des élèves seront organisés en respectant la distance d'au moins 1 mètre entre les groupes d'élèves appartenant à une même classe.
- ✓ **L'accueil périscolaire :**
L'accueil se fait désormais avec utilisation de l'interphone puis ouverture de la porte par un agent et remise de l'enfant avec signature dématérialisée.

Mme Bedot interroge mme Rubio car elle a vu des parents entrer. Mme Rubio explique que les agents de la garderie ne pouvaient pas continuer à effectuer des allers-venues. Pour cette raison, les parents entrent , restent dans le couloir et ne pénètrent pas dans les salles.

- ✓ **Le rôle des parents** reste très important pour le bon déroulement du protocole.
 - respect des gestes barrières dans l'enceinte de l'école
 - prise de température de l'enfant.
 - signalement de symptômes inquiétants pour l'enfant ou son entourage.
 - déclaration de la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer en précisant si l'élève est concerné (cf « **Que faire si un élève est susceptible d'avoir la covid 19** » transmis aux familles par mail et en version papier).
 - ponctualité.

Mme Mallet parle des masques des enseignants : elle explique que les masques ne sont pas facilitants pour les élèves. Ils ne permettent pas les échanges d'émotion, le partage d'un sourire. Mme Mallet a entendu parler de masques transparents, elle aimerait savoir si la mairie peut doter les enseignants. Mme Bedot lui répond que la mairie n'est pas l'employeur des enseignants et que pour l'instant il n'est question que de masques en tissu.

8 – Délégués de parents d'élèves : projets et actions

Mme Ferry prend la parole pour les délégués de parents d'élèves :

Elle explique qu'avec le protocole actuel en vigueur, il y a beaucoup moins de possibilités que les autres années : pas de ventes de gâteaux, de crêpes, pas de fête de l'hiver, pas de travail en partenariat pour les objets de Noël. La pré-vente de poches de bonbons préparée avec Mme Bedot lors de la réunion de rentrée a très bien fonctionné. Mme Ferry note que beaucoup de délégués élus sont nouveaux. La nouvelle équipe est en train de faire connaissance.

9 – Aménagements et petits travaux

L'équipe remercie la municipalité et les agents pour les travaux effectués durant les vacances d'été.

Il y a eu un contre-temps et un souci de transmission pour les travaux de vacances de Toussaint. Mme Bedot s'en excuse.

Des fuites persistent les jours de pluie. Mme Bedot s'est entretenu avec M.Pascaud à ce sujet.

M.Besse explique qu'il s'agit d'un toit terrasse et que les réparations sont couteuses. 3 entreprises sont déjà passées. Les réparations seront à voter sur le budget 2021.

Depuis la rentrée de Toussaint, le chauffage ne fonctionne plus dans les classes 5, 6 et dans le bureau. Des radiateurs d'appoint ont été distribués. Une entreprise interviendra dès le mercredi 18 novembre pour installer de nouveaux radiateurs car le chauffage au sol est défectueux.

M.Besse demande à Mme Bedot de transmettre la liste des petits travaux par mail.

M.Renard demande à ce que les petits travaux remontent dès que possible pour qu'ils soient solutionnés.

10 – Précisions de la municipalité

M.Renard indique que le projet de réaménagement de l'école suit son cours. Un appel à candidature va être effectué : 3 architectes seront retenus et proposeront leur travail pour le projet suivant :

- restauration scolaire sur le parking actuel + 3 classes qui viendraient s'adjoindre au bâtiment.

Les commissions école seront maintenues pour évaluer le cahier des charges avec la participation des directeurs, d'un représentant des agents et d'un représentant de parents d'élèves.

Le conseil municipal votera le cahier des charges et fera un choix au niveau des architectes.

Mme Rubio informe le conseil qu'une charte citoyenne au niveau périscolaire a été mise en place avec les enfants. Elle explique qu'un travail autour du compost s'est mis en place avec le cycle 3 et que l'idée serait d'étendre à tous les publics accueillis dans la mesure du réalisable. Pour cela, les agents ont été formés. Un protocole compost a été défini afin de diminuer le gaspillage et d'éveiller les enfants à la valorisation des déchets alimentaires.

11 – dates des prochains conseils d'école

Deuxième conseil d'école : vendredi 26 mars 2021 à 17h

Troisième conseil d'école : mardi 22 juin 2021 à 17h00

Fin du conseil d'école : 18h45

Prochain conseil d'école aura lieu le : vendredi 26 mars 2021 à 17h.

Fait à Saint-Savin le 18 novembre 2021

Le Directeur ou la Directrice,
Président(e) du Conseil d'Ecole
Mme Bedot :

Le Secrétaire de séance Mme Valentin :